

# APPEL À COMMUNICATIONS

JOURNÉE DE L'AARL 2016

15 novembre 2016 - AMIENS



À LA RECHERCHE D' UNE ECRITURE,  
ENTRE NORME ET EXPRESSION

*Epreuves et injonctions contradictoires au sein du travail de thèse*

## La formule en quelques mots

Pour la troisième année consécutive, les équipes d'accueil **Discontinuités** (Arras), **Habiter le Monde** (Amiens), **Habiter** (Reims), associées désormais à **TVES** (Lille1, ULCO), organisent la journée doctorale annuelle de l'AARL (Arras, Amiens, Reims, Lille). Ces journées sont à la fois un **temps d'accompagnement** de la thèse et un **lieu d'échanges** entre doctorant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s à l'échelle de nos quatre pôles. Après une première édition « La fabrique de thèse » à Arras en septembre 2014, puis une seconde « Recherche et normes scientifiques » à Reims en septembre 2015, c'est le laboratoire **Habiter le Monde (Amiens)** qui accueille cette nouvelle édition, **le 15 novembre 2016**. Cette année, les comités d'organisation et scientifique souhaitent tout particulièrement évoquer une étape de la thèse, peu abordée lors des deux précédentes éditions : **l'écriture de thèse**.

La formule de ces journées reste identique : sous la forme d'une **communication orale d'une vingtaine de minutes**, le/la doctorant.e est invité.e à **exposer, de manière à la fois factuelle et problématisée, sa principale difficulté scientifique**. Dans une écoute bienveillante, les enseignant.e.s-chercheur.e.s présent.e.s lors de la journée tentent d'**apporter des clés de résolution aux doctorant.e.s**. Ces échanges débouchent sur une table-ronde, en fin de journée, permettant de guider au mieux les stratégies de thèse des doctorant.e.s. Si, cette année, le travail d'écriture est censé occuper une part importante des débats, **quatre axes, non restrictifs**, ont été définis pour ouvrir la réflexion.

## A1. Les étapes de la thèse et le processus d'écriture : une exigence de la publication dans des temps limités.

La **mise en mots** de la recherche est souvent décrite comme une **étape éprouvante** par les doctorant.e-s, qu'il s'agisse de l'écriture d'un article, d'une communication ou de la thèse elle-même. Le/la doctorant.e doit, dans un **temps relativement limité**, rédiger **une thèse de qualité, communiquer et publier** à partir de ses recherches et ce, souvent, en assurant des enseignements. Cette **appréhension de l'écriture** est donc renforcée par la pression des nouvelles **exigences bibliométriques** ainsi que par les injonctions émanant des écoles doctorales à **limiter la durée des thèses**.

Cet axe pose également **la question du pour qui écrit-on et pourquoi**. Dans la restitution de son travail, jusqu'à quel point un.e doctorant.e doit-il/elle se conformer aux normes d'écriture d'un exercice codifié, dont les codes ne lui sont pas toujours explicitement présentés ?

## A2. Le / la doctorant.e face aux institutions de la recherche : trouver sa place.

Ce deuxième axe propose d'interroger la **place d'un.e jeune chercheur.e** dans le monde de la recherche et notamment son **rapport aux institutions**. Les doctorant.e.s pourront ainsi évoquer leurs **difficultés de positionnement dans leur laboratoire** (vis-à-vis des recherches qui y sont conduites, leur intégration dans des programmes de recherche, etc.). La question de la **relation, parfois très exclusive, entre doctorant.e.s et directeur.e.s de recherche** est également primordiale. La **place croissante des écoles doctorales** dans les processus de thèse pourra également être abordée (comités de thèses, formations doctorales, etc.). Enfin, le **financement même de la recherche** en SHS et la **nature des contrats doctoraux (CIFRE notamment)** peuvent être questionnés.

Dans un contexte de **raréfaction des postes**, la question des **stratégies à adopter pour « rentabiliser » sa thèse** est omniprésente dans l'esprit des jeunes chercheur-e-s. Aussi, il/elle doit se fixer rapidement des **objectifs et un calendrier précis** sans parfaitement maîtriser ce monde de la recherche.

## A3. Terrain et discours scientifique : une posture de recherche dès la thèse ?

Le **travail de terrain (qualitatif notamment)** soulève des questionnements d'ordre **éthique, relationnel, identitaire, culturel et positionnel**. L'implication participante du / de la chercheur.e sur son terrain, ses aptitudes empathiques, son histoire personnelle sont autant de données qui peuvent entrer en connivences ou, au contraire, en confrontation avec les enquêté.e.s. L'**objectivation scientifique** amène nécessairement une réflexion sur le sujet-chercheur tout autant que sur le sujet-enquêté. La question du terrain peut aussi être abordée d'un point de vue matériel. Les problématiques de la **distance** et de l'**accessibilité** aux territoire(s) étudié(s) mais encore celles des **barrières financières** ou **linguistiques** pourront également être discutées.

## A4. Les limites disciplinaires : jusqu'à quel point sont-elles pertinentes ?

Les sections CNU imposent des **contours disciplinaires précis** aux candidats à la qualification. Ces bornages, souvent plus fluides à l'étranger, peuvent limiter les problématiques de recherche d'un jeune géographe. Pour autant, le *spatial turn* est bien l'indice d'un investissement de la question spatiale par les autres disciplines de SHS. Des objets géographiques sont traités par de nombreuses disciplines de même que la **géographie franchit des bornes disciplinaires** (sociologie, science politique, économie). Jusqu'à quel point le/la doctorant.e peut-il/elle conduire une recherche **interdisciplinaire** sans risquer de se **marginaliser** au regard des autorités décernant les qualifications ?

MODE DE COMMUNICATION	<i>Les présentations de ces épreuves de thèse problématisées feront l'objet de communications orales de quinze à vingt minutes en français ou en anglais.</i>
FORMAT DES PROPOSITIONS DE PARTICIPATION	<i>Les propositions devront présenter synthétiquement la difficulté scientifique et la problématique qu'elle soulève en 2000 signes maximum.</i>
DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS	<i>15 / 09 / 2016 (inclus)</i>
RETOUR DU COMITE SCIENTIFIQUE	<i>01 /10 /2016 2016</i>
TENUE DE LA JOURNEE	<i>15 novembre 2016 Université de Picardie Jules Verne, Amiens, Salle précisée ultérieurement.</i>

*Ces journées feront l'objet de **publications en ligne**.*

*Retrouvez le **premier Cahier de l'AAR** [ici](#) et [là](#)*

*La prise en charge du déplacement des participant·e·s est assurée par leurs laboratoires respectifs. Le repas des participant·e·s est pris en charge par le laboratoire Habiter le Monde (Amiens).*

## **LA JOURNEE DU 15 NOVEMBRE 2016**

*Matin : Communications orales*

*Pause déjeuner*

*Après-midi : Communications orales et restitution sous forme de table-ronde*

### **LE COMITE D'ORGANISATION**

Clotilde Bonfiglioli, EA Habiter (Reims)  
Céline Burger, EA Habiter (Reims)  
Charlotte Charpentier, EA TVES (Lille)  
Léa Donguy, EA Discontinuités (Arras)  
Lauriane Létocart, EA Habiter le Monde (Amiens)  
Camille Mortelette, EA Discontinuités (Arras)  
Nicole Tabet, EA TVES (Lille)

### **LE COMITE SCIENTIFIQUE**

Yann Calbérac, EA Habiter (Reims)  
Michel Carrard et Christine Liefoghe, EA TVES (ULCO, Lille1)  
Olivier Lazzarotti, EA Habiter le Monde (Amiens)  
Anne Volvey, EA Discontinuités (Arras)

